fêté, embrassé, porté en triomphe jusqu'à l'automobile des autorités que la foule empêche d'arriver jusqu'à l'appareil. Beaumont, au milieu de la foule, est conduit par une automobile qui s'avance très lentement vers le pavillon de l'hippodrome.

Pendant que Beaumont se trouve au pavillon, la foule l'acclame ; d'aviateur paraît dans la tribune royale ayant à ses côtés le maire et M. Barrère, ambassadeur de France. De longs cris de : « Vive la France ! Vive Beaumont ! » se font entendre.

Beaumont rentre ensuite dans le pavillon au milieu de manifestations enthousiastes.

Dès son arrivée, Beaumont reçoit les félicitations des autorités, des journalistes italiens et français.

Un officier de marine vient apporter à Beaumont le salut de ses camarades italiens. L'aviateur se montre très ému de ce témoignage de sympathie.

Beaumont prend place ensuite dans l'automobile du comte Scheibler et quitte rapidement l'aérodrome, se dirigeant vers l'hôtel.

Le voyage raconté par Beaumont

— Je suis parti de Nice à 3 h. 34, et je dormais encore en montant dans l'appareil. Après avoir serré la main à l'infatigable Leblanc, je prenais un excellent départ, et je voguais bientôt sur les flots azurés de la Méditerranée, convoyé par un torpilleur français. A Portomarizo, j'aperçus un contre-torpilleur italien, et pour saluer l'équipage je coupai l'allumage et descendis d'une altitude de 500 mètres jusqu'à environ 40 mètres de l'arrière du navire. J'ai fort bien entendu à ce moment les hourras que poussaient mes collègues italiens.

Je suis alors remonté à 500 mètres, qui fut l'altitude moyenne que je tins pendant tout le voyage.

J'arrivais à Gênes à 6 h. ½, où, heureusement, j'aperçus un ballon qui servait de point de repérage.

Frey venait de partir ; il était donc urgent de reprendre mon essor. C'est d'ailleurs ce que je fis après avoir gobé plusieurs œufs dans un verre de porto. J'avais quelques appréhensions sur le départ car le champ était largement encaissé, mais j'eus le bonheur de décoller au milieu du terrain, puis j'ai suivi la côte jusqu'à Spezzia.

A Pise, je ne savais pas exactement ou était l'aérodrome et ce n'est qu'en apercevant la foule et, au milieu du terrain, le monoplan de Frey que je reconnus l'endroit où il fallait atterrir.

De Pise j'ai pris le chemin de la mer, puis passé au-dessus de la villa Royale, puis ai côtoyé les rives de la Méditerranée jusqu'à Civitta-Vecchia, en coupant en ligne droite, car j'avais juste assez d'essence pour arriver jusqu'au but. Enfin, j'aperçus Saint-Pierre, puis l'aérodrome et la foule, et j'atterris en vol plané.

Je suis heureux d'être vainqueur, mais mais surtout ravi et reconnaissant de la réception enthousiaste qui m'a été faite.

Ce qu'est Beaumont

On sait que le nom de Beaumont est le pseudonyme d'un de nos officiers de marine, l'enseigne de vaisseau Conneau, actuellement en congé hors cadres. C'est au *Borda* qu'il apprit à développer en lui les solides qualités de notre race, de volonté, d'intelligence et de cœur.

Né en 1880, il est le petit-fils du médecin Conneau qui fut le compagnon de captivité du prince Louis-Napoléon au fort de Ham, qui aida à son évasion et devint, en 1852, chef de service de santé de la maison impériale et enfin sénateur. Le père du vaqueur de Paris-Rome est capitaine de vaisseau en retraite. Il habite Toulon. Il put voir son fils voler au-dessus de Brignoles.

Officier canonnier diplômé de l'Ecole supérieure d'électricité, de l'Ecole supérieure d'aéronautique, ingénieur frigoriste, Conneau avait l'intention de consacrer tous ses efforts à la création d'un service d'aviation maritime. L'état-major général tarda à lui répondre. Désireux de brûler les étapes, comme il vient de le prouver, il prit un congé. Il gagna Paris-Rome.

Les vols du vainqueur

DIMANCHE 28 MAI

Paris, départ de Buc à 6 h. 2 m. 9 s.

Dijon (265 kilomètres), arrivée à 11 h. 21 m. 43 s. du matin ; départ à 1 h. 31 m. 48 s. de l'après-midi.

Lyon (440 kilomètres), arrivée à 3 h. 28 m. 48 s. 3/5 de l'après-midi ; départ à 4 h. 14 m.

Avignon (742 kilomètres), arrivée à 6 h. 47 m. du soir.

LUNDI 29 MAI

Avignon (742 kilomètres), départ à 8 h. 56 m. du matin.

Nice (930 kilomètres) arrivée à 7 h. 19 m. 51 s. du soir.

MARDI 30 MAI

Essai de départ ; panne ; changement de moteur.

MERCREDI 31 MAI

Nice (930 kilomètres), départ à 8 h. 52 m. 45 s. du matin.

Gênes (1 085 kilomètres), arrivée à 7 heures du matin ; départ à 7 h. 35.

Pise (1 205 kilomètres), arrivée à 11 h. 30 du matin ; départ à 1 heure de l'après-midi pour Rome.

Campoglia Maritima : André Beaumont passe à 1 h. 45 de l'après-midi.

Castiglione della Pescaja : Beaumont passe à 2 h. 10 de l'après-midi.

Orbetello (1 335 kilomètres), André Beaumont passe à 2 h. 45 de l'après-midi.

ROME (1 773 kilomètres), André Beaumont atterrit à 4 h. 6 (heure centrale), à 3 h. 16 (heure française).

Conformément au règlement, Beaumont ne repartira pour Turin que le 10.

Ce qu'ont fait les autres

Kimmerling, en panne à Brignoles où il était arrivé lundi soir à 5 h. 15, a dû recevoir hier, très tard, le monoplan avec lequel il espère reprendre aujourd'hui jeudi la course.

*

Vidart, arrivé à Avignon mardi à 4 h. 52 de l'après-midi, a quitté, hier à 5 h. 30 du matin, cette ville pour Nice et l'Italie.

Il a atterri à Nice à 1 h. 15 de l'après-midi.

D'Avignon à Brignoles, son voyage se fit dans d'excellentes conditions.

A partir de Brignoles, Vidart fut secoué de la plus inquiétante façon.

Il fut pris dans des remous extrêmement violents.

La fin du parcours fut plus agréable. Aidé par le vent, Vidart vint de Fréjus à Nice en 35 minutes.

A l'arrivée, son moteur eut des défaillances ; à cause d'elles, l'atterrissage fut assez mauvais.

Vidart a d'ailleurs changé son moteur dans l'intention de reprendre son vol vers 4 heures, à destination de Gênes. Mais il a remis son départ à ce matin jeudi.

*

Bathiat qui avait dû camper mardi à Frolois, près Dijon, n'a pu s'envoler pour Lyon hier, qu'à 4 h. 45 de l'après-midi. Il avait été bloqué à Frolois par l'orage. Il a atterri à Fleilens, à 10 kilomètres de Mâcon.

Le lieutenant aviateur Yence, venant de Vincennes, a atterri à la tombée de la nuit, hier, à l'aérodrome de Saint-Lyé (Troyes).

Le classement

A Rome, 1 465 kilomètres

BEAUMONT, monoplan, en 82 h. 5 m.

A Pise, 1 205 kilomètres

GARROS, sur monoplan, en 54 h. 40.

FREY, sur monoplan, en 72 h. 45 m.

Le classement de la première étape

Paris-Nice, 865 kilomètres

Après l'arrivée de Vidart, le classement de la première étape de l'épreuve s'établit comme suit :

1. André BEAUMONT (lieutenant de Conneau), parti de Buc le 28 mai au matin, à 6 h. 2 m. 9 s., arrivé le 29 à 7 h. 9 m. 51 s. soir, soit 37 h. 17 m. 42 s.
2. GARROS, parti le 23, à 6 h. 1 m. 28 s., arrivé le 29 à 7 h. 57 m. 50 s. soir, soit 37 h. 56 m. 12 s.
3. FREY, parti le 26, à 6 h. 8 m. 41 s., arrivé le 30 à 8 h. 11 m. 50 s. matin, soit 50 h. 2 m. 49 s.
4. VIDART, parti le 28 à 6 h. 3 m. 27 s., arrivé le 31 à 10 h. 13 m. 5 s. matin, soit 76 h. 9 m. 36 s.

Le raid des officiers

Le lieutenant CHEVREAU, parti de Dijon à 4 h. 10 du matin, s'arrête à Cursery (Saône-et-Loire).

Le lieutenant LUCCA, parti de Lyon à 4 heures du matin, atterrit à Avignon à 5 h. 49 m.

Le lieutenant CLAVENAD est toujours à Troyes.

Ce qu'ils ont gagné

BEAUMONT. — A Nice, 59 000 francs ; à Rome, 50 000 francs = 109 000 francs.
GARROS. — A Nice, 25 000 francs.
FREY. — A Nice, 13 000 francs.
VIDART. — A Nice, 10 000 francs.

La cinquième journée

Vidart arrive à Pise

Vidart, a pris le départ, ce matin, à Nice, à 4 h. 51 m. 28 s., dans la direction de l'Italie. A 7 h. 20, il passait au-dessus de Vado-Ligure, à une vitesse de 120 kilomètres à l'heure et à 7 h. 55, il atterrissait, sans incident, à l'aérodrome de Gênes.

Après avoir pris quelque repos, il est revenu à l'aérodrome, et après avoir mis au point son appareil, il est reparti à 10 h. 43, vers Pise, en se dirigeant sur la mer.

Et à midi 25, Vidart atterrissait à l'aérodrome de San-Rossore, à Pise.

Garros vole vers Rome

Un nouvel appareil, destiné à Garros, étant arrivé à Pise, l'aviateur a pris un premier départ ce matin, à 8 h. 54, se dirigeant sur Livourne en suivant la même route que Beaumont. Mais bientôt il a viré et est revenu en arrière au champ d'aviation où il a atterri sans incident. L'aviateur a déclaré que l'allumage ne fonctionnait pas très bien. Les mécaniciens ont aussitôt réparé l'appareil, et Garros est reparti, à 10 h. 35, pour Rome.

A midi 25, Garros passait à 500 mètres au-dessus de la mer, à Corneto-Tarquima, non loin de Rome.

Kimmerling repart et est obligé d'atterrir de nouveau à Brignoles

Brignoles, 1er juin. — Le nouvel appareil de Kimmerling est arrivé hier soir. Les mécaniciens ont travaillé toute la nuit pour le mettre au point.

Ce matin, à 5 heures, Kimmerling a mis son appareil en mouvement, mais le moteur ne fonctionnait pas très bien. Les mécaniciens ont procédé aussitôt à une nouvelle visite de l'appareil. Enfin, à 6 h. 10, Kimmerling s'élevait dans un très beau vol.

Mais on annonce que Kimmerling a dû atterrir à Cabasse, à 11 kilomètres de Brignoles.

Bathiat repart aussi

Mâcon, 1er juin. — L'aviateur Bathiat, qui avait atterri hier soir à Feillens, est reparti ce matin à 8 h. 25.

Les officiers aviateurs

Le lieutenant Lucca vole vers Nice

Les lieutenants Lucca et Hennequin sont partis, ce matin, à 4 h. 7 d'Avignon, pour Nice. Mais s'étant égarés dans le brouillard, les aviateurs ont dû atterrir au parc Borely, à Marseille. Le brouillard persistant, le lieutenant Lucca a déclaré qu'il repartirait sur Hyères, ce soir, à 4 heures, si une éclaircie se produit.

A l'aérodrome de Saint-Lyé

Saint-Lyé (Aube), 1er juin. — Par un temps superbe, le lieutenant-aviateur Yence est parti ce matin à 4 h. 5 dans la direction de Mourmelon et le lieutenant Clavenad à 4 h. 20 dans la direction de Lyon.

Le Congrès DE LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE SOCIALE

Le Congrès de la Société d'économie sociale tient ces jours-ci de très intéressantes séances, et c'est devant une assistance nombreuse que se poursuit l'examen des problèmes si graves touchant « la préservation morale et la formation sociale de l'adolescence ».

Hier après-midi, sous la très aimable présidence de M. Béchaux, les rapports lus et la discussion ont plus spécialement porté sur le rôle que doit jouer le patronage dans la formation sociale de la jeunesse. M. de Clermont-Tonnerre, parlant des patronages et des cercles d'études ruraux, s'est élevé contre le système qui ne voit dans ces institutions que des œuvres de préservation. Il faut leur assigner autant que possible une fin professionnelle, tâcher, quand on a donné à leurs membres l'éducation terrienne, sociale et morale nécessaire, de grouper ceux-ci en Syndicat agricole. M. M. de Gaillard-Bancel montre comment l'Association de la Jeunesse catholique est arrivée en de très nombreux villages de notre pays à atteindre semblable résultat.

M. H. de France estime que les anciennes méthodes en usage dans nos cercles d'études populaires, méthodes qui consistaient surtout à essayer de faire faire de la science à des jeunes gens ignorants et sans direction, méthodes qui aboutissaient le plus souvent à créer pour quelques mois d'inutiles « parloirs », ont montré leur impuissance.

Il faut — et le rapporteur est appuyé par toutes les personnes qui interviennent à sa suite — il faut que des hommes éclairés, s'aidant au moins, afin d'obtenir un effort personnel de leur auditoire, de coupures de journaux et d'articles de revues pour commencer, d'ouvrages plus sérieux quand des premiers résultats auront été acquis, président à une œuvre de formation en somme fort délicate : il importe aussi de ne pas rechercher le nombre ; le sérieux dans les réunions ne pourra être obtenu que si on ne les ouvre qu'à quelques esprits studieux.

M. de Boissieu regrette l'indifférence, voire l'hostilité de certains directeurs d'œuvres pour tout ce qui porte l'étiquette sociale. Il faut voir là une des causes d'abandons regrettables et fréquents au sortir de nos patronages. Ceux-ci devraient s'appliquer à orienter leurs membres vers les Syndicats d'employés et d'ouvriers catholiques ou indépendants, qui commencent à se multiplier : à cette tâche s'applique notamment le secrétariat social de Paris, partout où il est accueilli par les directeurs d'œuvres post-scolaires, et il convient de l'en féliciter.

La discussion qui suivit précisa ces divers points. On tomba généralement d'accord pour estimer qu'à la ville comme à la campagne, il importe de donner aux questions professionnelles une place importante dans les discussions et travaux des cercles d'études.

Enfin, M. P. de Rousiers a insisté sur l'importance de la formation sociale de la jeunesse dans les classes aisées. Il a montré la nécessité, dans notre société moderne, d'une élite nombreuse et bien sélectionnée ; il a exposé quels moyens lui paraissaient les plus propres à former cette élite.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur tous ces rapports quand le compte rendu en paraîtra. Soulignons pour aujourd'hui le succès et l'intérêt du Congrès de la Société d'économie sociale.

Contre l'étatisme

L'Union du commerce et de l'industrie donnait aujourd'hui son déjeuner mensuel, avenue des Champs-Elysées.

Etaient présents : MM. Ballande, Beauregard, Blenaimé, Bonnefous, Dubarie, Hucher, Leroy-Beaulieu, Des Lyons, Louis Dubois, Joseph Ménard, Roulleaux-Dugage, Seydoux, Tournade, de Montjou, Spronck, Adigard, députés ; M. Caron, ancien président du Conseil municipal ;

MM. d'Andigné, Guillard, Robaglia, conseillers municipaux ;

MM. Prache et Anthime Ménard, anciens députés.

A l'issue du déjeuner, M. Lucien Dior, député de la Manche, dans un discours fréquemment applaudi, a traité « des nouveaux empiètements de l'Etat et les dangers qui en résultent pour les commerçants et les industriels

Chambre des députés

Séance du jeudi 1er juin

Séance à 3 heures. M. Brisson préside.

Hommage aux aviateurs

Le président. — J'ai reçu de M. Daniélou la motion suivante :

« La Chambre adresse aux aviateurs Védrines et Conneau un salut enthousiaste et cordial, et les félicite d'avoir, par-delà les Pyrénées et les Alpes, fait acclamer le génie français. »

M. Antoine Perrier, garde des sceaux, s'associe à cette motion qui, à mains levées, est adoptée.

La représentation proportionnelle

On revient à la discussion sur la représentation proportionnelle.

M. Charles Benoist, rectifiant sur les chiffres cités par lui mardi, déclare qu'en réalité, 330 des députés actuels se sont déclarés partisans d'une réforme électorale.

M. Thierry-Cazes parle contre le projet de la Commission, en arrondissementier convaincu, dit-il.

Le scrutin d'arrondissement a sauvé deux fois la République.

Il est le meilleur mode de scrutin, parce qu'il fait à la fois l'éducation de l'électeur et du député.

Le projet de R. P. de la Commission est incompréhensible et fourmille d'inégalités ; gardons donc le scrutin d'arrondissement.

L'orateur continue la critique de la R. P. : la moitié de la Chambre bâille, l'autre rit ou dort.

Si ce régime, poursuit-il, présente des scandales, ce n'est pas la faute du scrutin d'arrondissement.

Ne jouons pas nous-mêmes ici le rôle des animaux malades de la peste.

Pour moi, je ne veux pas qu'à cause du scrutin d'arrondissement on vienne crier haro sur moi.

M. Sembat. — Sur le baudet ! (Rires.)

M. Thierry-Cazes conclut : Cette Chambre, issue du scrutin d'arrondissement, maintiendra ce scrutin qui a deux fois mené la République à la victoire.

M. Ponsot parle dans le même sens.

La R. P., dit-il, ne moralisera pas le suffrage universel.

L'idéal jadis soutenu par ses propagandistes n'est point resté ce qu'il était : le projet de la Commission, modifié en chemin, n'est plus que celui d'une proportionnelle présentant les tares du scrutin d'arrondissement.

Le panachage admis par la Commission est la négation même de la proportionnelle : les électeurs pouvant réunir sur la même liste des candidats de listes adverses, on revient forcément au scrutin d'arrondissement.

Quant au vote cumulatif, il aboutira, comme écrivait ce matin Maurice Allard, à ce que des candidats d'une même liste se mangeront le nez (Rires), et que le plus canaille des candidats sera toujours élu. (Nouveaux rires.)

C'est la guerre chez les candidats d'une même liste, et le triomphe de la grande presse parisienne.

La séance continue.

Echos parlementaires

LES SOCIALISTES UNIFIÉS ET LES RETRAITES OUVRIÈRES

Le groupe socialiste unifié a tenu aujourd'hui, à la Chambre, une séance très importante. Il s'agissait de statuer sur la question des retraites ouvrières, en vue d'arrêter le texte d'un ordre du jour motivé, qui sera présenté vendredi, à l'occasion des interpellations, qui seront discutées le jour-là.

Deux ordres du jour étaient en présence :

Le premier, de M. Vaillant, tendant à abaisser l'âge de la retraite, à élever la subvention de l'Etat, et indiquant le maintien d'un versement ouvrier.

L'autre, présenté par les guesdistes, tendant à en supprimer totalement le versement ouvrier, à raison de la faiblesse des salaires, et à en remplacer le produit par un impôt progressif sur les successions dépassant 100 000 francs.

L'ordre du jour de M. Vaillant a été adopté par 25 voix contre 17.

Mais les guesdistes prétendent maintenant que l'ordre du jour Vaillant n'a pas été adopté, car, en outre des 17 voix obtenues par leur ordre du jour, 11 députés absents à la séance l'avaient signé par avance.

Ajoutons que parmi les jauressistes, plusieurs d'entre eux étaient également absents.

Par suite des divergences de vues manifestées au cours de leur réunion, les socialistes unifiés ont décidé de laisser aux membres du groupe, leur liberté d'action pour le vote des interpellations sur les retraites ouvrières.

LES COMPTES DÉFINITIFS

La Commission des comptes définitifs a, sur la proposition de M. Louis Marin, décidé, à l'unanimité, que son président et son bureau feront une démarche auprès du ministre des Finances pour obtenir des maintenant communication des pièces de l'exercice 1909 qui ne sont plus utiles à la Cour des comptes.

Les différentes sous-Commissions ont rendu compte de l'état de leurs travaux.

La Commission se réunira pendant les mois de juin et juillet pour prendre connaissance des observations faites par les rapporteurs qui devront avoir préparé leurs rapports définitifs avant le 25 octobre.

M. Emmanuel Brousse, rapporteur général, a mis la Commission au courant des vérifications opérées dans divers ministères et à la Cour des comptes.

CONTRE LE PRÉFET DE POLICE

M. Aubriot, député unifié du XVe arrondissement de Paris, doit déposer aujourd'hui sur le bureau de la Chambre une demande d'interpellation sur les méthodes qu'emploie le préfet de police dans les manifestations populaires.

LA R. P.

Le groupe de la réforme électorale et de la R. P., réuni sous la présidence de M. Charles Benoist, a arrêté ses résolutions en ce qui concerne la discussion de la proposition sur la R. P., notamment la clôture de la discussion générale et les amendements.

Le groupe tiendra des réunions fréquentes jusqu'au vote de la réforme.

L'HOTEL BIRON

M. Caillaux, ministre des Finances, a été entendu par la Commission du budget au sujet du projet de loi relatif à l'hôtel Biron, dont le crédit destiné à l'achat s'élève à 6 millions.

Mais le ministre des Finances n'ayant pas fait connaître à quel usage il comptait destiner l'immeuble, la Commission, après son audition, a repoussé la demande de crédit.

LE REGIME DES MINES

La Commission des mines a tranché une des questions essentielles qui restaient en suspens. Elle a rejeté l'article 60 du projet du gouvernement qui imposait aux mines anciennes ou nouvelles dont le produit net dépassait un taux déterminé, une redevance complémentaire visant les mines riches, qui avait l'allure d'une participation aux bénéfices non comprise dans l'acte de concession.

Seule d'une proposition de redevance ayant un caractère fiscal non proportionnel et progressif en rapport avec le bénéfice fait par les mines, la Commission l'a repoussée par 16 voix contre 10.

Par conséquent, l'article 60 tombe.

L'OUENZA

La Commission des travaux publics a nommé M. Péchadre, rapporteur du projet de l'Ouenza, en remplacement de M. Dulau, décédé. Le rapport de M. Dulau, favorable au projet, était complètement terminé au moment de la mort du député des Landes.

M. Péchadre reprendra le projet de son prédécesseur et en soutiendra les conclusions lorsque la discussion viendra devant la Chambre.

LES DÉLIMITATIONS

La Commission de l'agriculture a décidé d'entendre les Syndicats et groupements du Bordelais, des Charentes, de la Bourgogne, etc., etc., sur la question du maintien ou de la suppression des délimitations, ainsi que sur les questions locales soulevées par les délimitations.

La Commission statuera ensuite sur la question de principe.

Sont attribués...

Le *Journal Officiel* publie une série de décrets consommant la spoliation de Fabriques ou Menses des départements suivants : Morbihan, Meurthe-et-Moselle, Maine-et-Loire, Lot-et-Garonne, Somme, Isère, Lot, Yonne et Savoie.

Sénat

Séance du jeudi 1er juin

La séance est ouverte à 3 heures par M. Dubost.

Le président donne lecture des télégrammes de condoléances envoyés par le Sénat et la Chambre des représentants de Belgique à l'occasion de l'accident d'Issy-les-Moulineaux.

M. Jenouvrier demande à interpeller le gouvernement au sujet des opérations de police effectuées au Maroc.

Les retraites ouvrières

M. Brager de la Ville-Moysan constate le désarroi qui règne au ministère du Travail et dont les explications confuses du ministre sont la preuve évidente.

Les chiffres présentés ne prouvent rien, ils ont été choisis. D'ailleurs, aux résistances à la loi il n'y a pas des raisons politiques, mais des motifs d'intérêt bien compris.

On ne peut pas faire jouer au patron le rôle de dénonciateur et de gendarme, ce serait odieux.

M. Brager de la Ville-Moysan rappelle la circulaire de M. Paul-Boncour aux préfets. Il y trouve une tentative d'intimidation à l'égard des tribunaux.

En agissant ainsi, le ministre provoque une confusion de pouvoirs. (Appl. à droite.)

M. Guillier constate la résistance des salariés à la loi, alors que les grands patrons l'acceptent sans difficulté ; elle est donc impopulaire. (Très bien !)

Revenant sur la question de l'article 28 (précompte), **M. Guillier** combat la thèse ministérielle. Il n'est pas admissible, dit-il, qu'on puisse poursuivre le patron qui n'aura pas prélevé la cotisation ouvrière par précompte sur le salaire.

La séance continue.

ÉCHOS DU SÉNAT

L'ENQUÊTE SUR LES LIQUIDATIONS DES CONGRÉGATIONS

M. Régismanset a lu, hier, à la Commission d'enquête, son rapport général. Le sénateur de Seine-et-Marne, au lieu de remplir la mission qui lui est confiée de résumer les dossiers et les débats, s'est chargé d'innocenter les liquidateurs et de rejeter la faute de la disparition du milliard sur les Congrégations.

MM. Le Provost de Launay et Riou ont relevé comme il convenait ces odieuses attaques et rappelé les dilapidations de M. Duez et des autres liquidateurs. Les Congrégations volées n'ont fait que défendre leurs biens et user de leur droit.

M. Bérenger a demandé la suppression des passages du rapport qui constituent une appréciation personnelle du rapporteur, appréciation conforme à ses opinions politiques, mais qui ne rentre nullement dans ses attributions.

Les amis de M. Combes n'ont rien voulu entendre et ont approuvé le rapport qui sera distribué avant l'affaire Duez.

Il est probable qu'une protestation sera apportée à la tribune contre cette publication de nature à influencer la justice.

Pour les indigents des écoles libres

M. de Surgy, président de l'Association cantonale des pères de famille de Landerneau, avait écrit au Conseil municipal de cette ville une lettre aux termes de laquelle il sollicitait un secours en faveur des indigents des écoles privées. Le Conseil, dans sa dernière séance, s'est prononcé sur cette question. Malgré l'opposition rageuse de l'anticlérical Belhommet, un crédit de 300 francs fut voté à cet effet par 15 voix contre 2.

La révolte marocaine

La colonne Gouraud à Fez

La colonne du colonel Gouraud, qui comprend deux bataillons d'infanterie coloniale, un bataillon de tirailleurs algériens, un escadron de spahis et une batterie de campagne, est arrivée le 26 à Fez.

Dès qu'il fut prévenu de son approche, le général Moinier se rendit à la rencontre du colonel Gouraud. Tous les blessés furent transportés à Darb-Dbibagh, dont les locaux ont été partiellement transformés en hôpital-campagne, dans de très bonnes conditions. Les autres bâtiments de Darb-Dbibagh ont été transformés en quartier général où fonctionnent les services divers de l'état-major.

En attendant l'arrivée des fours de campagne, les négociants fournissent, par l'entremise du consul, M. Gaillard, du pain indigène de bonne qualité à la troupe, assurant la presque totalité des rations nécessaires complétées par du pain de guerre.

Le matériel de télégraphie sans fil pour un poste puissant est annoncé.

La colonne Gouraud, se conformant au programme adopté, repartira sous peu pour rejoindre les troupes laissées en arrière.

Ce départ doit même être réalisé à l'heure qu'il est.

Disgrâce du vizir El Glaoui

Tanger, 31 mai (Fez, 27 mai). — Depuis l'arrivée du général Moinier, le sultan, plus rassuré, se montra, à l'égard de El Glaoui, d'une sévérité aussi excessive que son ancienne bienveillance et, brusquement, il lui signifia qu'il lui devait compte de sa gestion et des sommes énormes reçues de toutes les tribus, que le Trésor n'avait jamais perçues. El Glaoui refusa. Le sultan décida de le révoquer, en lui interdisant d'entrer dans le maghzen. El Glaoui, très malade de la tuberculose, conservera la liberté sans pouvoir quitter Fez : il gardera ses biens personnels, mais le maghzen reprendra les biens qu'il lui donna.

Hafid ne lui donnera pas de successeur ; Arbi-el-Hasnaoui, secrétaire, fera l'intérieur ; puis, pour assurer sa domination à Marrakech, Hafid nomme pacha de la ville Hadj Mennou, gouverneur de la défense de Fez.

El Glaoui, depuis qu'il est au pouvoir, a augmenté sa fortune dans la proportion de un à cent. Le fruit de ses rapines et des exactions de ses créatures sera confisqué, ce qui, dit-on, fera rentrer le maghzen en possession de plus de 40 millions.

Le fils d'El Glaoui, ministre de la Guerre, a été également suspendu de ses fonctions.

La mort d'un brave

La famille du commandant Roumens, tué sur la Moulouya au combat de Debdou, a reçu du général commandant nos troupes au Maroc le télégramme suivant :

Avant de mourir, le 24 mai, après-midi, le commandant Roumens a exprimé solennellement, en pleine connaissance, à plusieurs reprises devant le capitaine Bernard, le Dr Charrier et les autres officiers témoins, le désir que sa dépouille mortelle restât inhumée à Debdou. D'ailleurs, dans ses derniers moments, s'inquiétant sans cesse de ses hommes, heureux d'avoir vu leur belle attitude au feu, recommandant ceux qu'il avait distingués, il s'est fait revêtir de sa tunique pour mourir et a affirmé plusieurs fois sa volonté de demeurer au milieu de ses tirailleurs jusque dans la mort, disant : « Je n'espérais pas une si belle mort, » puis ajoutant : « Je ne veux pas que l'on ramène ma dépouille en France, je veux rester à Debdou. »

Le télégramme se termine par ces mots :

Le colonel et les officiers du régiment actuellement à Debdou prennent leurs dispositions pour élever sur place un monument, qui rappellera la fin glorieuse de notre regretté camarade.

Pour le colonel en colonne au Maroc, le commandant : PAUBERT.

Les demandes de Moulay-Hafid

Fez, 27 mai. — Le général Moinier vient de quitter le camp de Dar-Dbibagh, se rendant au Dar-Maghzen pour conférer avec le sultan.

Moulay-Hafid réclame une garnison de 5 000 hommes de troupes françaises à Fez et autant à Méquinez, pour maintenir la sécurité dans la région. Moulay-Hafid déclare qu'il ne peut pas être question pour nous d'abandonner Fez : notre départ serait le signal de la révolution ; en aucun cas, le sultan ne resterait dans la capitale, ni aucun Européen.

Demain partiront probablement la colonne Brulard et les éléments non embrigadés pour faire escorte au convoi de chameaux retournant vide sur l'arrière.

Deux nouveaux morts

Fez, camp de Dar-Dbibagh, 27 mai matin. — Cette nuit sont décédés à l'hôpital le brigadier d'artillerie coloniale Brifon et un soldat d'infanterie coloniale, des suites de blessures à l'abdomen, reçues dans l'affaire du 25 mai.

Ce que disent les journaux

Beaumont à Rome

Nous avons protesté et nous protestons contre le choix fait, pour une course d'aviation, de l'itinéraire Paris-Rome, en cette année douloureuse pour le Saint-Siège. Nous ne pouvons songer à incriminer les aviateurs qui participent au Circuit, et nous nous réjouissons du glorieux exploit de l'enseigne de vaisseau Conneau (en aviation : André Beaumont). Nous avons recueilli ici et là quelques impressions sur son beau succès :

Du *Gaulois* :

Alors, Beaumont pleure. Jamais il n'a rencontré tant d'amour pour l'idéal qu'il incarne, au nom duquel il combat au mépris des pires fatigues, au risque joyeux de sa vie. Jamais il n'a senti dans son cœur si haute fierté d'être le fils de cette France pour laquelle il moissonne de la gloire, et son âme d'officier tressaille jusqu'aux fibres les plus profondes. Beaumont pleure, lui, l'officier de marine qu'une existence aventureuse a cuirassé contre toutes les surprises, lui, cet enseigne de vaisseau Conneau dont le nom, pour ses camarades, est synonyme de bravoure superbe et d'indomptable sang-froid.

Et tandis qu'il pleure, une consécration plus belle que les autres encore descend sur lui. Là-bas, du Vatican, S. S. Pie X a suivi son prodigieux envol. Renseigné par de fréquentes dépêches, il a connu son passage au-dessus de la campagne romaine. Il a demandé qu'on le prévienne sitôt que le visiteur de France apparaîtrait à l'horizon. Et lorsqu'on commença de l'apercevoir, il s'est mis au balcon. Il a vu l'oiseau merveilleux planer au-dessus de la Coupole et prendre terre aux portes de la Ville. Et se tournant vers ceux qui l'entouraient, il leur a déclaré qu'il remerciait Dieu d'avoir pu asister à l'une des plus grandes actions de ce siècle. Puis, cependant que l'espace résonnait des vivats du peuple romain, S. S. Pie X, étendant la main, a béni le héros de son peuple.

*

Du *Figaro* :

Cette course aérienne de Paris à Rome, racontée il y a vingt ans par Jules Verne, eût follement amusé les petits garçons, et fait sourire les grandes personnes. On eût pensé : « Ce Verne a bien de l'esprit ; mais il va trop loin. » Et la question se fût posée, dans les familles, de savoir si de tels récits n'étaient pas propres à fausser les jugements de l'enfance.

En deux ans, ces folies sont devenues des réalités, et principalement grâce à nous. Une fois de plus, nous avons été le pays d'où l'idée nouvelle prend son élan, et son essor. L'aviation, comme l'automobilisme, a trouvé en France la plupart de ses initiateurs, et le plus grand nombre de ses martyrs.

Sans doute, au livre d'or de cette prodigieuse conquête — la conquête des airs — bien des noms étrangers s'inscrivent déjà. Mais la gloire de ces braves ne fût-elle pas, le plus souvent, de suivre l'exemple merveilleux qui leur venait de nous ?

Car il fut, cet exemple, admirable et émouvant dès le premier jour ; et nous ne saurions oublier qu'avant qu'un officier français fît le premier son atterrissage dans Rome, que Védrines touchât Madrid, et que le Circuit de l'Est fournît à Leblanc l'occasion d'une victoire mémorable (on pourrait en citer bien d'autres), Blériot avait le premier, d'un coup d'aile, passé le détroit.

Demain, nos aviateurs entreront dans Turin. Puis, c'est au Nord qu'ils s'envoleront de nouveau. Pour le Circuit de Paris-Bruxelles-Londres, cinquante-six aviateurs sont inscrits déjà. Cinquante sont des Français.

Et voici ce qui vaut surtout d'être admiré : le « peloton » de ces jeunes héros grossit à mesure que s'affirme le péril. Ils ne composent même plus — comme en d'autres arts — le petit groupe de vedettes dont les victoires sont attendues, et les noms répétés partout. Ils sont devenus légion. Et chacune de leurs conquêtes nous révèle un vainqueur nouveau.

De telles audaces peuvent nous réconforter. Elles attestent la permanence des vertus de race qui ont fait la grandeur de ce pays ; elles montrent que l'amour de la gloire et du rêve n'y est point. Dieu merci, aboli encore tout à fait.

*

Du *Soleil* :

Les étrangers, voyant la France politique opprimée et déprimée par les cosmopolites et les métèques, affectent de confondre ce pays toujours si vivant, si travailleur, si fécond, avec le gouvernement qui stérilise ses efforts et pervertit ses qualités.

Ces concours d'aviation, même à l'état d'exercices de sport, sont de bonnes leçons de choses qui enseignent aux étrangers que la France n'a qu'à vouloir se débarrasser du régime de désordre dont elle souffre pour reprendre son rang et ressaisir sa suprématie.

Ce qui a tant nui à notre esprit d'ordre, à notre goût de l'épargne, à cet amour du travail, c'est ce perpétuel besoin de changer les formes, de dénigrer nos mérites, de casser nos idoles et nos poupées et de remplacer les bons pasteurs par les mauvais bergers.

Nous aimons trop à courir les aventures et chevaucher les chimères et devenons les dupes et victimes des batteurs d'estrade, des lanceurs de boniments, des charlatans de politique et de foire ; mais ce sont là défauts de surface et de caractère qui n'atteignent pas nos cerveaux et ne changent pas notre tempérament.

Echos religieux

Bénédiction d'une église

L'église de Venelles (Bouches-du-Rhône) a été détruite par le tremblement de terre de juin 1909. La générosité des catholiques vient d'édifier un nouveau sanctuaire qui a été bénit dimanche par Mgr Bonnefoy, archevêque d'Aix, qu'assistaient ses vicaires généraux. Une affluence considérable se pressait aux diverses cérémonies. M. le chanoine Reynaud, archiprêtre d'Aix, a officié à la grand'messe et prononcé une touchante allocution.

ROME

Un doctorat biblique

Par dépêche de notre correspondant particulier :

Mercredi soir s'est terminé l'examen pour le doctorat biblique du P. Buzy, des Prêtres du Sacré-Cœur de Bétharram. La leçon eut lieu mardi sur des textes relatifs à la « parousie ».

La soutenance de la thèse fut particulièrement brillante. Le sujet était l' « introduction aux paraboles évangéliques ». Le jury était présidé par le cardinal Rampolla. Les PP. Janssens, Genocchi et Frey engagèrent la discussion qui porta sur les points fondamentaux. Le P. Buzy répondit avec grande précision et doctrine.

Le candidat est proclamé docteur avec la plus grande distinction que décerne la Commission biblique.

Les obsèques de Mgr Pelgé

Poitiers, 1er juin. — Le corps de Mgr Pelgé, embaumé dès hier soir, est exposé dans la chapelle de l'évêché, où les prêtres et les fidèles viennent nombreux prier pour leur regretté évêque. Les obsèques seront présidées par le cardinal Andrieu et auront lieu, très probablement, mardi prochain.

Sainte Clotilde

Le 3 juin ramène la fête de sainte Clotilde, une des patronnes du pays de France. Son histoire est une des plus intéressantes, parce qu'elle forme le préambule et le premier chapitre de notre histoire nationale et, à ce titre, il est utile de lire et de faire lire cette vie écrite d'une façon si attachante par M. l'abbé Poulin : jeunes filles, épouses, mères, veuves, trouveront dans les exemples de cette Sainte qui présente un caractère si particulier, de grands et beaux enseignements.

Un vol. de 375 pages, 2 fr. 50 ; port, 0 fr. 25 ; relié, 4 francs ; port, 0 fr. 40